

Comment les militants décoloniaux prennent le pouvoir dans les universités

FIGAROVOX/TRIBUNE - Au lieu de lutter contre l'influence grandissante du décolonialisme dans l'enseignement supérieur et la recherche, le gouvernement vient de faire adopter une loi qui la favorise, s'alarment les deux universitaires*.

Par Samuel Mayol et Xavier-Laurent Salvador
Publié hier à 19:41, mis à jour hier à 19:41



Samuel Mayol est maître de conférences en sciences de gestion. Xavier-Laurent Salvador, agrégé de lettres modernes, est maître de conférences en langue et littérature médiévales *Figaro*

Le modèle de formation des «élites» ne passe plus, tant s'en faut, par les universités. Les meilleurs étudiants qui fréquentent les classes préparatoires dans des établissements du secondaire ne rencontrent plus les chercheurs de nos laboratoires. Ces établissements sont affranchis des équivalences

que pilotait naguère la seule université. Un élève redoublant sa khâgne obtient aujourd'hui sa licence par décision du conseil de classe. Des écoles centrales, des écoles d'ingénieurs, des écoles nationales supérieures et des instituts peuvent désormais délivrer un doctorat en parallèle des universités. Des organismes para-universitaires «partenaires», les Instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation (INSPE) contrôlent la formation des enseignants. L'université est donc dorénavant dépouillée de sa prérogative: la certification du diplôme, qu'elle partage avec des institutions concurrentes.

Des chercheurs militants, confondant propagande et recherche, ont investi le monde académique et procèdent à une occupation méthodique des postes-clés.

Affaiblie, l'université a vu de surcroît son mode de gouvernance changer. Le «management par délégation de responsabilité», une méthode organisationnelle qui fait peser sur les subordonnés les conséquences des orientations de la hiérarchie en laissant l'illusion de partager ses choix, y est désormais implanté «top-down», des institutions de l'Union européenne au laboratoire universitaire. Ses ravages dans le milieu hospitalier dont tout le monde constate aujourd'hui l'ampleur sont identiques dans l'enseignement supérieur.

«Imposer un modèle multiculturel»

Or la recherche est un enjeu national qui pourrait être planifié par les pouvoirs publics. Ce n'est pourtant pas le cas: les orientations stratégiques sont promues par des incitations financières à répondre à des projets dont les cadres sont préconçus par les institutions de l'Union européenne. Et celles-ci, comme l'a récemment montré notre collègue Bernard Rougier dans

Le Point, utilisent ce moyen «pour imposer un modèle multiculturel». Les financements s'obtiennent au final en s'inscrivant dans ces cadres qui, en sciences humaines, font la part belle à l'inclusivisme et aux théories décoloniales.

On a assisté, parallèlement, à un démantèlement des filières de validation scientifique classiques au profit de logiques d'évaluation et de «reporting» menées par des comités anonymes. C'était ouvrir la porte à toutes les demandes sociales ou politiques qui deviennent le critère principal des gestionnaires des établissements d'enseignement supérieur cherchant à flatter les responsables publics. On obtient alors à l'université une synthèse du pire de ce que peuvent produire la planification bureaucratique et le management capitaliste.

Dans ce contexte, nous avons alerté dans une tribune collective sur la montée du mouvement décolonial dans les établissements d'enseignement supérieur. À la faveur du délitement de nos missions, des chercheurs militants, confondant propagande et recherche, ont investi le monde académique et procèdent à une occupation méthodique des postes-clés: élections de présidents et des conseils universitaires, commission de recrutements pour la cooptation des jeunes maîtres de conférences et recrutements de vacataires ou d'allocataires de bourses de thèses. Ces derniers sont contraints de suivre un mouvement qui leur promet la sortie de la précarité à laquelle ils se croient condamnés.

La précarité des postes est une réalité qui pèse lourdement sur les orientations scientifiques puisqu'elle transforme des fonctions indépendantes en missions ponctuelles. Au plan national, dans le supérieur, le taux de contractualisation des emplois administratifs est de 38,8% du total des postes (filière BIATSS). Ces agents ont une mission capitale: ils sont responsables des aspects financiers du fonctionnement des composantes des universités. C'est le nerf de la guerre. Et une part non négligeable de ces

recrutements temporaires est liée aux orientations du cadre européen imposant aux laboratoires universitaires leur mode de fonctionnement et leurs finalités.

Précarisation de l'université

Le domaine de l'enseignement n'est pas épargné. La carrière du chercheur libre au service de l'État-stratège est devenue un Graal inaccessible: songeons que l'âge moyen d'entrée dans la carrière est aujourd'hui de 33 ans ; l'âge de soutenance de thèse est de 29 ans. Conséquence? La précarisation des emplois va grandissant et la stabilité des équipes de recherche est remise en cause.

À cette situation financière peu favorable au développement d'une recherche de long terme s'ajoute une mécanique électorale clientéliste: à l'université, que l'on soit précaire ou titulaire, on vote tout le temps. Et on ne vote pas pour un représentant, comme c'est d'ordinaire la règle, mais pour un chef de service susceptible d'accorder emplois, primes et augmentations. Pour ceux qui ne rentrent pas dans cette logique, des phénomènes de censure, d'intimidation, de discrimination politique ont été instaurés, créant ainsi des clivages inédits qui forcent des jeunes doctorants à un alignement idéologique sur des courants politiques légitimés par le nombre d'obligés et de vacataires recrutés, autant dire leur armée.

En lançant l'Observatoire du décolonialisme et des idéologies identitaires, nous appelons à mettre un terme à l'embrigadement de la recherche et de la transmission des savoirs.

C'est dans ce contexte qu'intervient la promotion de la loi de programmation de la recherche (LPR) élaborée par le gouvernement et adoptée par le Parlement fin décembre au terme de la procédure accélérée (ce qui n'est pas anodin). La loi consiste entre autres à supprimer l'étape de «qualifications nationales» pour les professeurs. Aujourd'hui, les recrutements des chercheurs sont conditionnés par l'examen devant le Conseil national des universités (CNU). Bien qu'étant très loin d'être parfait, ce mécanisme assurait le développement national et homogène de l'institution. Ce ne sera désormais plus le cas. L'étape de la vérification de la qualité des travaux des candidats par le Conseil national des universités est supprimée et les recrutements directs des professeurs par les universités sont autorisés.

Les militants du décolonialisme et de l'intersectionnalité seront dorénavant libres de poursuivre leur entreprise d'accaparement de l'université au gré de politiques universitaires locales. Pour répondre à de pseudo-besoins territoriaux - en réalité politiques - ou favoriser l'implantation de filières présumées «innovantes», les présidences clientélistes de certaines universités pourront, sans rendre aucun compte, favoriser cette orientation.

Transmissions des savoirs

Une telle évolution fait peser en outre une menace non négligeable sur le recrutement des professeurs de l'enseignement secondaire de demain. Car n'oublions pas qu'un étudiant de 2021 sera un professeur certifié en 2025. Si son cursus de formation n'est plus harmonisé ou n'est plus composé que d'études décoloniales, qu'enseignera-t-il demain en classe à des collégiens et des lycéens?

En lançant l'Observatoire du décolonialisme et des idéologies identitaires, nous appelons à mettre un terme à l'embrigadement de la recherche et de la transmission des savoirs. Dans ce cadre, nous dénonçons la loi de programmation de la recherche (LPR) qui donne des marges de manœuvre inédites aux ennemis de l'universalisme.

** Samuel Mayol est maître de conférences en sciences de gestion. Xavier-Laurent Salvador, agrégé de lettres modernes, est maître de conférences en langue et littérature médiévales. L'Observatoire du décolonialisme et des idéologies identitaires dispose d'un site internet: decolonialisme.fr*